



## Loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

(Article 24, alinéa 1)

### Relevé des demandes transmises à l'administration communale pour affichage

Requérant	Objet	affiché le
ACRES 1010 s.a.	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du Plan d'aménagement particulier "oben dem Dorf" à Brouch	28.11.2017
Peller Franky	Exploitation d'un poulailler mobile sur les territoires des communes de Kehlen et Helperknapp	16.01.2018
Syndicat des Eaux du Sud (SES)	Assainissement et exploitation du captage de source Ansembourg 2 (SCS-511-62) à Ansembourg	30.01.2018
Hartmann & Johanns	réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction d'une maison d'habitation à Boevange/Attert	30.01.2018
Administration communale Helperknapp	Gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation d'une maison relais avec cuisine professionnelle à Brouch	20.02.2018
Emile Splicks, Nico Eich	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction d'une grange à Tuntange	16.05.2018

